

qu'accentuer le déséquilibre, et, en 1934, il reste un solde de plus de 20 millions de quintaux disponible seulement pour l'exportation.

Précisément, la loi française du 24 décembre 1934 est venue, après quatre autres, essayer d'apporter une solution au problème en établissant un système de primes à l'exportation financé par le producteur lui-même au moyen d'une taxe sur chaque quintal livré à la consommation humaine. Et l'on prétend placer sous le même régime de primes à l'exportation, la fraction du contingent marocain de 1.800.000 quintaux admise en principe en franchise en France, mais dont une fraction n'a pu encore être écoulée sur le marché français. D'où un élément d'incertitude pour le maintien ultérieur de ce contingent ;

3° Le marché intérieur constitue un débouché non négligeable puisqu'il représente le quart de la production actuelle. Par ailleurs, si actuellement la population indigène consomme presque exclusivement du blé dur, l'usage de la farine de blé tendre commence à s'introduire dans certaines classes aisées. Il n'est donc pas impossible de voir ce produit du sol marocain trouver dans le pays même une partie de son utilisation.

C'est sur le marché intérieur que doit se réaliser le cours moyen résultant de la différence entre les cotations pratiquées sur le marché mondial et sur le marché français. Dans l'état présent de la législation, ce cours s'établit librement, mais les bas prix actuels éliminent pratiquement du ravitaillement intérieur la production de la colonisation représentée par son organe corporatif : l'Union des docks. Par contre, pour l'attribution des licences en vue du contingent, les deux catégories de producteurs sont mises sur le même pied avec, à peine, depuis cette année, un léger avantage en faveur des blés de qualité.

Du reste, la valorisation partielle du contingent ne profite que très peu à l'indigène, qui a toujours des besoins d'argent pressants et qui ne peut attendre.

* * *

Sur le terrain du blé se heurtent également le vieux fond autochtone et l'élément européen implanté.

Avec son économie simple, primitive, en circuit fermé, l'indigène pourrait rester à peu près insensible aux répercussions des crises économiques, mais il se trouve obligé désormais de produire non pour lui, mais pour payer des impôts, et c'est là la raison profonde de sa culture de blé tendre, qu'il ne consomme pas, qu'il monnaie entièrement, et dont il tire les moyens de paiements pour son tertib, et les quelques denrées, sucre, thé, qu'il achète à l'extérieur.

Il ne serait pas équitable qu'il supporte en définitive le poids de tout l'effort financier nécessité par la colonisation et soit exclu directement ou indirectement des mesures de soutien accordées par la métropole.

Venu à la demande de la France, le colon est devenu ultérieurement, par suite d'erreurs imprévisibles ou de largesses financières excessives, une charge parfois trop lourde. En effet :

1° Le passif de la colonisation, contracté à une époque où le prix du blé était de 130 à 150 francs le quintal, se monte à 500.000.000 de francs environ. Dans l'hypothèse la plus favorable, il représente une charge d'intérêts annuels de 40 millions au moins ;

2° Sur une surface totale ensemencée chez les Européens pour la campagne 1932-1933, de 294.000 hectares, le blé tendre, à lui seul, a occupé 157.000 hectares, soit plus de la moitié ;

3° D'autre part, comme conséquence du régime actuel de quasi-monoculture céréalière, le blé doit supporter presque exclusivement les arrérages des dettes de la colonisation, ce qui, pour une production totale de 1.500.000 quintaux, ne serait pas loin de représenter une charge de 20 à 30 francs par quintal ;

4° Le cours actuel des blés tendres à la Bourse de Casablanca, de 45 à 50 francs pour certaines variétés, peut atteindre 65 francs nu, magasin vendeur port départ Maroc, mais à ce prix se sont déjà intégrés tous les frais

de conditionnement, de transport, de droits de porte, d'emmagasiner. Que reste-t-il au colon, dans ces conditions, pour payer ses frais de productions, ses engrais, son tertib et la satisfaction de ses besoins personnels ?

Cependant, il est impossible d'admettre la ruine totale et la disparition de Français qui ont accompli au Maroc une œuvre essentielle.

Les colons maintenus doivent pouvoir, à défaut d'aide pécuniaire, compter sur un appui sérieux pour le placement indispensable de leurs produits.

Conclusion

En présence des éléments principaux du problème, il paraît possible de déterminer à quelles conditions essentielles devrait répondre un projet de solution (1).

Il devrait servir, avant tout, l'intérêt conjugué de la nation protectrice et de la nation protégée. Faciliter, dans toute la mesure du possible, l'orientation de la production marocaine dans un sens qui la rende non concurrente, mais complémentaire de la production française.

En deuxième lieu, satisfaire par son volume de production et par sa qualité les trois débouchés prévus.

En troisième lieu, obtenir à un prix moyen qui tire pleinement parti des possibilités du marché intérieur, du marché français, du marché mondial et en attribue équitablement le bénéfice aux diverses catégories de producteurs.

En quatrième lieu, tenir compte de la situation budgétaire actuelle qui interdit de faire un effort nouveau d'argent à fonds perdus.

En cinquième lieu, être suffisamment simple pour ne pas prêter aux fraudes et ne pas nécessiter un contrôle trop rigoureux.

Jean PLASSE.

contrôleur civil stagiaire.

LE PROBLÈME DE L'IRRIGATION DU TAFILALET.

Le Sud est pauvre, l'habitant lutte péniblement pour vivre. Si la terre est riche, l'eau manque en beaucoup d'endroits et notre œuvre ne sera complète que le jour où, par une heureuse politique de l'eau, nous aurons sauvé de la ruine les immenses palmeraies de la circonscription d'Erfoud.

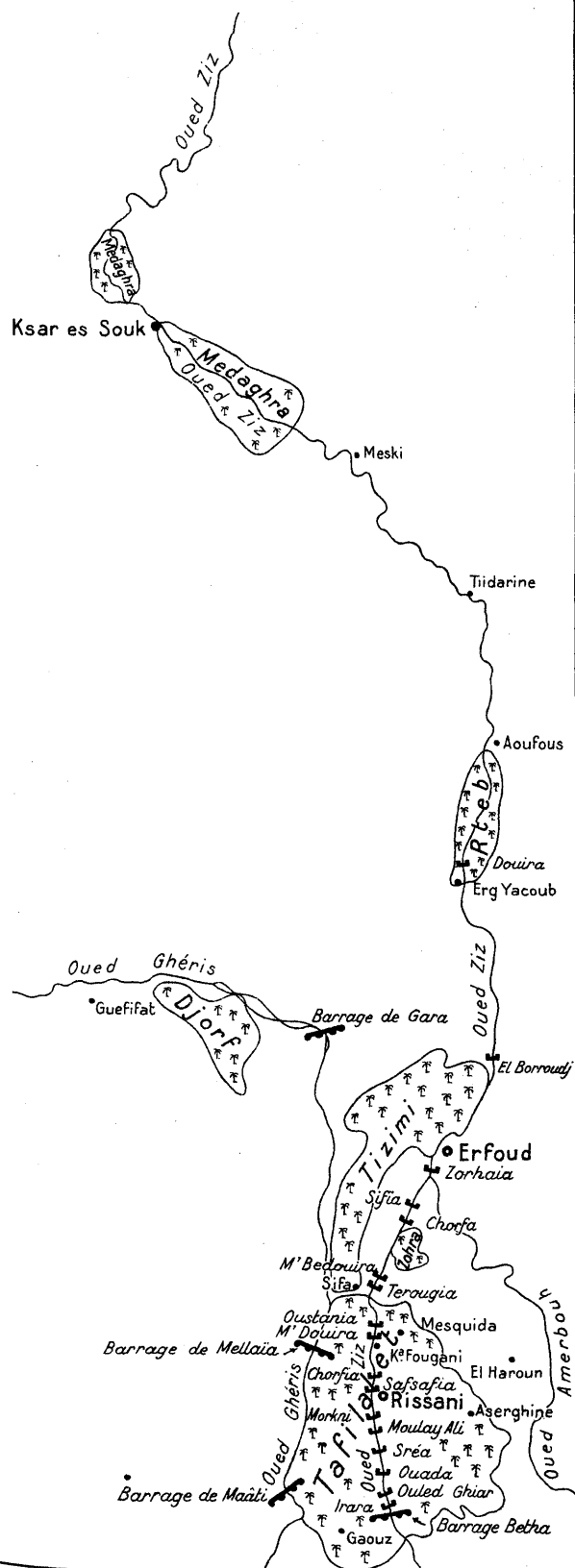
Or, dans l'ensemble du cercle la question de l'irrigation demeure entière. Des essais divers ont été tentés ; l'étude d'une réglementation de la distribution des eaux de crue se poursuit ; des améliorations ont été réalisées mais la période des tâtonnements n'en continue pas moins et il nous a semblé intéressant de compléter la documentation déjà existante par une vue d'ensemble sur la situation actuelle et un résumé des enseignements de l'année écoulée.

Les districts de Mecissi, Fezzou, Alnif et Aït-Sadane ne présentant du point de vue économique général qu'une importance minime seront exclus de cette étude. Les ressources en eau y sont inférieures aux besoins de la terre, mais les améliorations nécessaires ne pourront y être réalisées que progressivement et doivent être échelonnées dans le temps.

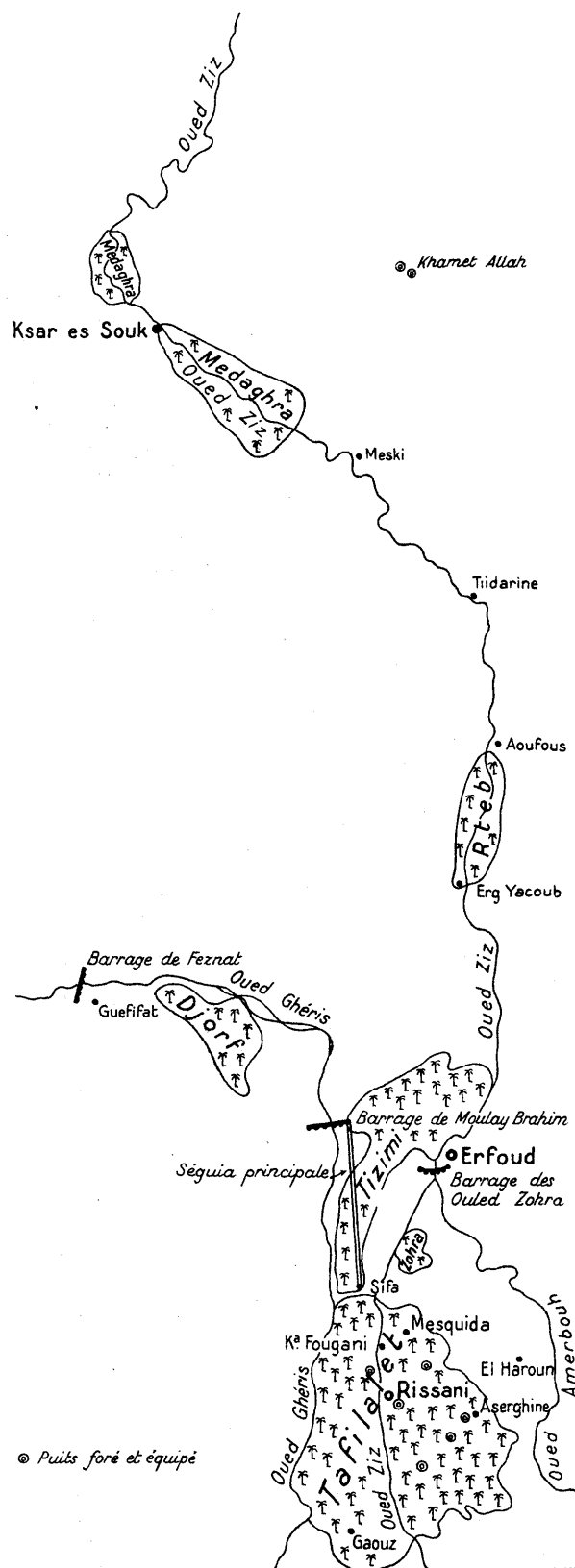
(1) Un projet de solution se trouve exposé dans un document de caractère administratif. Cf. notre mémoire de fin de stage des contrôles civils, Rabat, 1934

Equipement Hydraulique du Tafilalet

Travaux à exécuter



Travaux exécutés



Les palmeraies tributaires des eaux du Ziz et du Rhéris : Rteb, Tizimi, Madid, Ouled-Zohra, Fezna, Djorf et, enfin et surtout, l'immense oasis du Tafilalet, zone d'habitat d'une population nombreuse et laborieuse, doivent être assurées de vivre.

Le Ziz : grâce aux fortes pluies de l'été et de l'hiver 1933, le Ziz a coulé pendant toute l'année jusqu'à Erfoud et assuré une alimentation constante en eau de la palmeraie des Ouled-Zohra. *Le Rteb*, exception faite d'une partie du bas Rteb où le Ziz emprunte un cours souterrain, le Tizimi et le Madid ont été largement irrigués ; la récolte 1934 a été satisfaisante et les ensemencements en cours sont plus étendus que les années précédentes.

Le Tafilalet n'a reçu que les eaux de crues :

Crue légère du 20 au 29 mai.

— légère du 16 au 20 juin .

— violente du 11 au 13 septembre.

— forte du 20 au 26 septembre.

— abondante du 4 au 5 octobre.

— moyenne du 3 au 4 novembre.

— forte du 12 au 14 novembre.

— artificielle faible, provoquée dès le 16 décembre par la fermeture de toutes les séguia amont et prévue pour une période de dix jours.

Les apports naturels sont insuffisants et leur caractère d'irrégularité et d'imprévisibilité compliquent encore la tâche du cultivateur. La palmeraie continue de souffrir du manque d'eau ; les cultures ne peuvent être étendues et les arbres se meurent.

La crue artificielle n'apporte pas à cette situation un remède. Elle ne constitue qu'un dérivatif ; elle comporte l'inconvénient de bouleverser le cycle des irrigations de l'amont et de grever l'avenir de la nécessité d'assurer au printemps l'eau nécessaire à une bonne venue des céréales semées.

Le Rhéris :

Cet oued ne coule dans la circonscription du cercle d'Erfoud qu'en période de crue.

Un seul barrage important, celui de Elgfifate, utilise une partie de ces eaux. Le reste se perd inutilisé.

Au cours de l'année nous avons enregistré :

Crue forte du 24 au 25 mai.

— forte du 8 au 12 septembre.

— forte du 20 au 22 septembre.

— légère le 24 septembre.

— forte du 4 au 5 octobre.

— faible le 3 novembre.

— faible le 12 novembre.

— moyenne du 20 au 21 novembre.

Le débit du Rhéris en crue est énorme. Cette eau est nécessaire au pays, il faut la lui donner toute.

Un travail énorme est en voie de réalisation. Le barrage de Moulay-Brahim, rétabli au cours du printemps 1934 par les soins du génie rural,

est actuellement renforcé et agrandi ; une séguia qui a nécessité environ 35.000 journées de travailleurs doit conduire une partie des eaux de crue jusqu'au Tafilalet. La fin des travaux est prévue pour le début de 1935.

Quel en sera le résultat ? Quelles seront les réactions de l'eau sur le barrage et sur la séguia ? Quelle quantité parviendra au Tafilalet ?

Aucun pronostic n'est possible. Le Rhéris en crue est un torrent impétueux dont on peut tout craindre.

Mais de toute façon, et même en admettant une solution favorable, le but recherché ne sera pas entièrement atteint.

Les crues du Rhéris sont violentes mais courtes. La séguia de Moulay-Brahim n'absorbera qu'une infime partie de l'eau débitée et le reste continuera d'aller se perdre sans aucun profit.

Ce qu'il faut au Tafilalet, c'est toute cette eau, et seul un détournement du cours du Rhéris peut la lui donner.

De même que pour assoiffer et réduire le Tafilalet dissident, nous avons détourné le cours du Ziz dans l'oued Amerbouh, il nous faut aujourd'hui, dans un but opposé, détourner le Rhéris dans le Ziz, séguia maîtresse de la palmeraie.

Cette idée demande une étude sérieuse, mais d'ores et déjà il semble que le barrage de Moulay-Brahim pourrait servir d'amorce à ce travail. C'est là que le canal à réaliser doit avoir son origine et, de là, les eaux captées du Rhéris sont à conduire au Ziz, en amont, si possible, de la séguia « Sifia ».

(Texte communiqué par la direction des affaires indigènes. Croquis exécutés par le génie rural.)

LES MERJAS DE LA PLAINE DU RHARB.

I. Définition.

De belles récoltes, de beaux troupeaux, au milieu d'une vaste prairie, peut être un peu trop verte, un peu trop grasse pour le Maroc, avec de trop nombreuses touffes de robustes ajoncs ; puis — le sol de cette prairie étant devenu de plus en plus humide, spongieux, jusqu'à laisser entrevoir l'eau — un immense marécage d'eau douce, sur des dizaines, des centaines ou des milliers d'hectares, couvert par la plus dense et par la plus variée des végétations aquatiques, fourmillant de gibier d'eau, avec, par endroits, des éclaircies de végétation, ou des canaux, sur les fonds atteignant un mètre d'eau, ou, au contraire, de rares îlots, et, finalement, vers le centre, une ou plusieurs clairières d'eau de plusieurs hectares sur des fonds de quelques mètres de profondeur, tel est l'aspect moyen, de juin à novembre, d'une des nombreuses merjas du Rharb, type géographique bien caractérisé, avec sa faune et sa flore très particulières, et dont il est question, actuellement, de conserver un exemplaire en un des parcs nationaux, dont la création est envisagée au Maroc.

En été, la zone périphérique de la prairie s'étend, resserrant le marais qui lui-même réduit l'*hydra*, c'est-à-dire, la partie de merja toujours recouverte d'eau. Certaines merjas assèchent même complètement au milieu de l'été. Mais, avec les premières pluies, le marécage regagne le terrain perdu, l'*hydra* s'étend, et, les